

Compte-rendu de Conseil de la Vie Collégienne (CVC)

22 novembre 2016

Secrétaires de séance : Alex Belloche (3e C) et Romane Durand (6e C)

Monsieur Enjalric ouvre le conseil à 13h05 en expliquant que le CVC devra se réunir avant chaque conseil d'administration (= CA). Le prochain CA aura lieu jeudi 24 novembre 2016 sur le site de Passais, à partir de 18h30. M. Enjalric a expliqué aux élèves de quoi il serait essentiellement question lors de ce prochain CA : les questions liées au budget de l'établissement seront traitées.

Monsieur Enjalric a expliqué aux élèves comment le budget était constitué :

- il y a un « service AP », lié à la pédagogie (= argent disponible pour les manuels, les carnets de liaison)
- il y a une partie « vie de l'élève » : il s'agit de l'argent disponible pour financer des interventions pour la prévention (ex : contre le harcèlement scolaire).
- il y a un « service ALO » : il s'agit de l'argent disponible pour financer le chauffage, l'eau, la nourriture...
- il y a aussi le service SRH réservé la restauration (ex : subventions pour financer de nouvelles machines ou améliorer le self).

Monsieur Enjalric est revenu sur la liste de projets élaborée par les membres du CVC le 3 novembre. Il a expliqué que certains projets étaient en cours de réalisation (ex : le journal du collège, les toilettes) mais que pour d'autres projets (achat de mobilier, rénovation de salles, grillage...) le collège a besoin de l'aide du Conseil départemental. Il a invité les élèves à constituer des groupes de travail pour réfléchir sur 5 projets bien définis :

- Aménagement de la cour : il faudrait réfléchir par rapport à l'installation des bancs, des buts etc.
- Aménagement du hall : il faudrait réfléchir par rapport aux casiers, à un dispositif permettant de ne plus mettre les vêtements par terre, à la redéfinition des lignes pour les sacs à dos / cartables... L'idéal serait de proposer un plan du hall (sur chaque site) avec des propositions concrètes.
- Aménagement d'un espace détente, par exemple au CDI : il faut prendre conscience que le CDI de Ceaucé est petit, il faut donc rester réalistes. Là encore, ne pas hésiter à fournir un plan/croquis de chaque CDI avec tous les projets envisagés.
- Tutorat : certains élèves aimeraient mettre en place un système « d'aide entre camarades » lors de certaines heures de permanence. Il faut réfléchir aux heures possibles, se renseigner auprès de la vie scolaire, organiser les groupes de tutorat...
- Activités du midi : quelles activités? Encadrées par qui? Quels jours? A quelle heure?